

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables (ZAENR)

Prévues par la Loi APER du 10 mars 2023

Dossier de Consultation Publique - Commune de Yèbles

Du 22 Juillet 2024 au 13 Septembre 2024



Sommaire

- Éléments de contexte
- Sites de Yèbles intégrés dans les ZAENR, par filière de production

Éléments de contexte

Pourquoi une loi d'accélération des EnR ?

- La France, seul pays européen à n'avoir pas tenu ses objectifs 2020 de production EnR.
- Suite à la crise des prix de l'énergie, besoin d'une indépendance énergétique.
- Il nous faut donc accélérer la mise en place des EnR sur le territoire français pour atteindre les objectifs 2050 fixés :
 - x10 sur la production solaire (objectif 100 GW)
 - x2 la production d'éolien terrestre (objectif 40 GW)
 - 50 parcs éoliens en mer (objectif 40 GW)
- Promulgation de la loi d'accélération le 10 mars 2023, avec 4 axes :
 - Planifier le déploiement des EnR sur les territoires
 - Simplifier les procédures d'autorisation des projets EnR
 - Mobiliser les espaces déjà artificialisés
 - Partager la valeur des projets avec les territoires que les accueillent

Planification et zones d'accélération

Une Zone d'Accélération	
C'est...	Ce n'est pas...
Un affichage d'une volonté politique locale de développer les EnR → Concertation des habitants	Un secteur exclusif de développement des EnR, Projet possible en dehors mais sous conditions (comité de projet - en attente de décret)
Un secteur avec des délais réduits d'instruction de l'autorisation environnementale, le cas échéant : - Phase d'examen réduite de 4 à 3 mois - Rapport du commissaire enquêteur remis sous 15 jours	Un secteur d'autorisation d'«office»
Un secteur ouvrant droit à des dispositifs financiers préférentiels : appels d'offre, tarifs d'achat (décret en attente)	

Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) de la Communauté de Communes Brie des Rivières et Châteaux

Vers un territoire à énergie positive

Les axes de développement :



Sobriété : Prioriser les besoins énergétiques essentiels



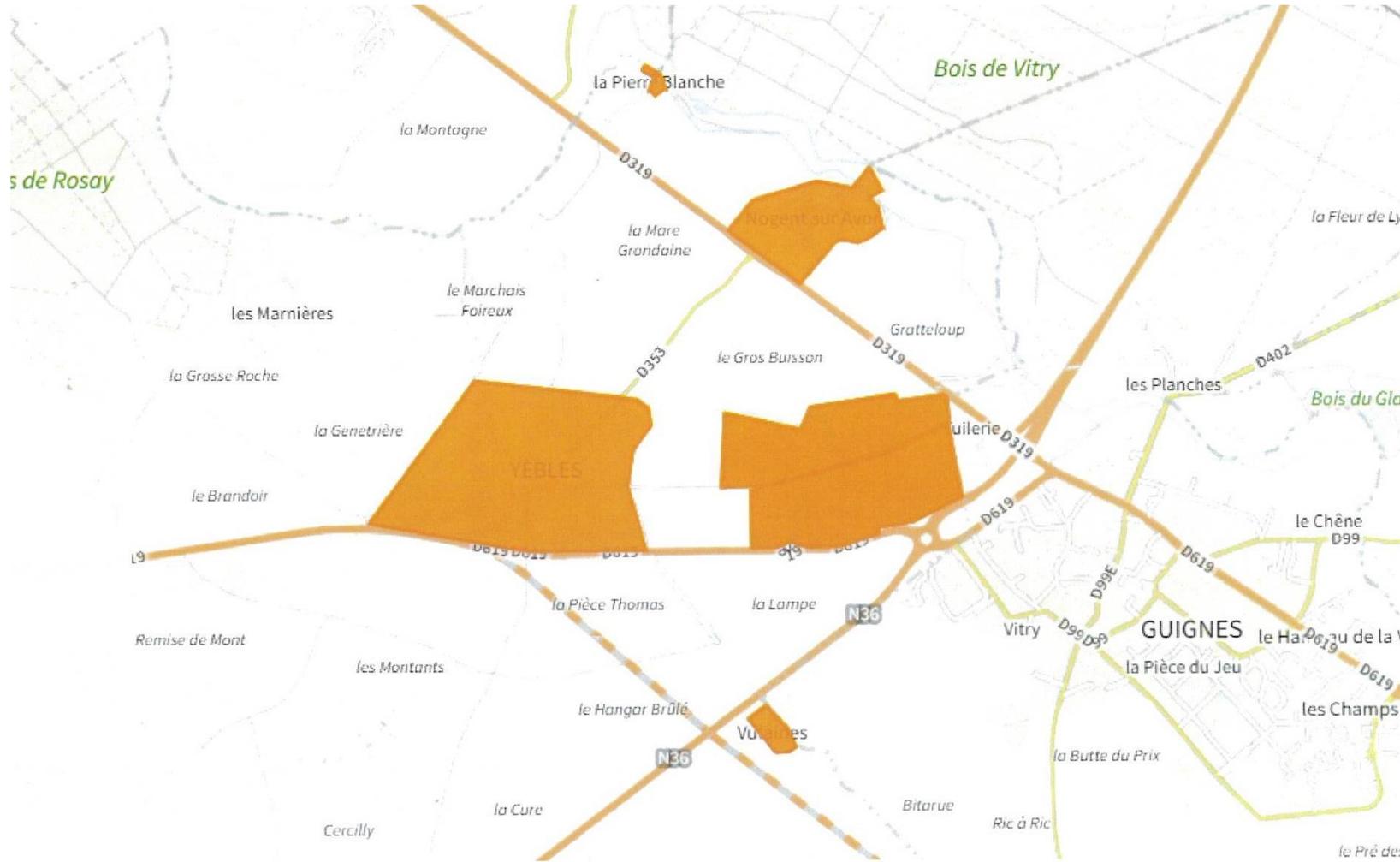
Efficacité : Réduire la quantité d'énergies nécessaire à la satisfaction d'un même besoin



Renouvelables : Privilégier les énergies renouvelables grâce à un développement ambitieux mais réaliste, pouvant remplacer les énergies fossiles

Sites de Yèbles pouvant être intégrés dans les ZAENR

Photovoltaïque Bâtiments (privés ou publics)



Sites de Yèbles pouvant être intégrés dans les ZAENR

Photovoltaïque Ombrière



Sites de Yèbles pouvant être intégrés dans les ZAENR

Géothermie

